

Réalignement francophone : les relations Louisiane-Québec-Acadie

Jacques Henry

Numéro 9, 1999

Les relations entre le Québec et la francophonie nord-américaine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004956ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004956ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Henry, J. (1999). Réalignement francophone : les relations
Louisiane-Québec-Acadie. *Francophonies d'Amérique*, (9), 63–72.
<https://doi.org/10.7202/1004956ar>

RÉALIGNEMENT FRANCOPHONE: LES RELATIONS LOUISIANE-QUÉBEC-ACADIE

Jacques Henry¹

Département de sociologie et d'anthropologie
Université du Sud-Ouest de la Louisiane (Lafayette)

Les relations entre le Québec et la Louisiane doivent être examinées dans le contexte de la francophonie nord-américaine, car elles s'inscrivent dans un réseau multilatéral tissé par l'histoire, par des conjonctures politiques changeantes et par de profondes transformations sociales. C'est à la lumière des événements récents et d'une perspective louisianaise que nous présentons l'évolution des relations Québec-Louisiane. Un bref survol historique met l'accent sur le caractère multilatéral de la contribution canadienne-française à l'établissement de la francophonie louisianaise. Nous évoquons ensuite la participation québécoise au renouveau francophone louisianais de la période 1960-1990, déjà amplement documentée². Enfin, nous faisons état de l'activité des années 1990 dans les domaines de l'éducation et du tourisme, activité qui laisse entrevoir un affaiblissement de l'axe Louisiane-Québec et un réalignement vers l'Acadie sous-tendu par une redéfinition de l'identité ethnique des Cadiens.

Une histoire multilatérale

Il n'y a pas lieu ici de présenter en détail les circonstances historiques de l'établissement de la francophonie louisianaise, car elles ont été bien décrites à maintes reprises³. Il convient cependant de noter leur caractère déjà multilatéral. En effet, si des gentilhommes venus du Québec prirent possession du vaste territoire traversé par le Mississippi au nom du roi de France en 1699, il revint aux quelque 5 000 exilés acadiens arrivés entre 1765 et 1785 d'en assurer la viabilité; tirant profit de l'infrastructure mise en place par les administrations coloniales française et espagnole, leur établissement a garanti l'implantation large et durable du français dans la région.

La combinaison des contributions québécoises et acadiennes a pu être source de confusion pour les Cadiens. Ainsi, Dudley Leblanc, politicien, homme d'affaires et personnage cadien, s'entoura d'Évangélines symboliques lors

des pèlerinages aux sources qui, pendant les années 30, le menèrent entre autres... au Québec. Quant au député Raymond Lalonde, qui se fit le promoteur d'un projet de loi visant à faire reconnaître les Cadiens comme groupe minoritaire par la législature louisianaise en 1988, il reconnut que son origine québécoise le priverait des bénéfices attendus si l'ascendance acadienne était le seul critère retenu.

L'avancée québécoise

L'établissement de relations officielles entre le Québec et la Louisiane reste un des points marquants de l'action que certains Louisianais lancèrent à la fin des années 1960 pour assurer la continuation de la culture francophone. L'intérêt porté à la Louisiane par les autorités québécoises remonte à une visite discrète du premier ministre Jean Lesage en 1963 et sa manifestation s'est poursuivie les années suivantes par une série de contacts entre villes et universités de part et d'autre. Le rapprochement a été favorisé par l'émergence de la vocation internationale du Québec et les remous qu'a causés la politique gaulliste de la francophonie. Un accord de coopération culturelle est signé en 1969, quelques mois après la fondation d'un organisme d'État louisianais chargé de promouvoir la culture franco-louisianaise, le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL). Le Bureau du Québec ouvre ses portes en 1971 à Lafayette. Le premier délégué, Léo Leblanc, Acadien de naissance, bien en mal d'expliquer son vaste mandat, revendique néanmoins la primauté québécoise en matière de francophonie nord-américaine. La gestion et l'encadrement des enseignants envoyés dès 1972, l'accueil d'artistes tels Robert Charlebois et Willie Lamothe, l'organisation de programmes d'échange d'élèves et d'étudiants, et, surtout, le support logistique apporté au jeune mouvement louisianais constitueront les principales activités de l'antenne québécoise. La présence québécoise est surtout importante au niveau symbolique. Elle contribue tout d'abord à la légitimité locale du mouvement en lui fournissant une caution internationale; bien que la France entretienne un consulat à La Nouvelle-Orléans depuis le XIX^e siècle et le Canada depuis 1952, l'attention du Québec se dirige principalement vers les francophones et leurs efforts. Cet intérêt s'étend aux artistes et aux intellectuels québécois qui se succédèrent en Louisiane; à coup de films, d'articles de presse, de rapports de recherche et de contrats d'édition, ils donnent aux Cadiens une voix et une tête *urbi et orbi*. Enfin, contrairement à leurs confrères français — et, dans une moindre mesure, belges — des « brigades internationales » dépêchées en Louisiane, les jeunes enseignants québécois (environ une vingtaine par an) partagent avec les Cadiens l'expérience minoritaire; comme les Cadiens, ils sont nord-américains, menacés par l'hégémonie culturelle anglophone, et leur bilinguisme est familier aux oreilles louisianaises. Fréquentant musiciens et militants cadiens, s'insurgeant contre l'inertie des bureaucrates louisianais et l'hexagonisme des Français, ils diffusent un message d'indépendance linguistique et d'ouverture culturelle; s'il

est bien accepté au bord du Saint-Laurent, ce message est cependant éminemment suspect dans un Sud conservateur. Les divers responsables québécois auront toujours à cœur de préciser que « nous sommes seulement des visiteurs » dont la « présence dépend essentiellement de ce que les Louisianais vont mettre en chantier⁴ ».

Le mandat d'animation culturelle atteint son apogée au milieu des années 80. La conjoncture y est propice : la prospérité économique est propulsée par le boom pétrolier et la médiatisation du phénomène cadien s'intensifie ; de plus, le consulat canadien de la Nouvelle-Orléans ferme ses portes, laissant le champ libre au Québec. À la tête d'une délégation dont les vernissages et réceptions dominent le calendrier mondain de Lafayette, le délégué Jean Goyer déclare en 1984 : « La politique du Québec a été d'accroître graduellement la force et le rayonnement de la délégation. On a conservé les priorités francophones mais en y ajoutant tout un domaine d'intervention lié au mandat des délégations diplomatiques... Le Québec tient à développer partout en Louisiane les intérêts mutuels dans quelque champ d'intervention que ce soit⁵. »

Cependant, il devient clair que le projet ambitieux et les grandes espérances de la présence québécoise ne sont pas à la mesure des idées et des moyens de leurs hôtes. Les Louisianais notent avec satisfaction la croissance du tourisme, mais les Québécois constatent que ni les échanges commerciaux ni la coopération dans les secteurs du bois, du pétrole ou des communications ne se concrétisent ; l'enseignement du français se généralise dans les écoles primaires (45 000 élèves en 1984-1985), mais dix ans d'existence n'ont pas produit de résultats conséquents. Le programme dépend encore largement des instituteurs étrangers (43 % du corps enseignant), les moyens matériels et pédagogiques restent rudimentaires et sa finalité même fait l'objet d'un débat animé entre les tenants du français standard (le CODOFIL et ses alliés internationaux) et ceux de la variante cadienne (les parents cadiens et les jeunes militants de tous bords). Mais, surtout, c'est la faillite de la culture francophone à s'établir comme solution de rechange viable face à l'*American way of life* qui remet en cause la raison d'être de la présence québécoise. Le nombre et la proportion de francophones continuent de baisser, et peu de jeunes parlent le français, subi plus qu'appris à l'école, rare dans la vie quotidienne et largement absent de la vie publique. Certes, l'héritage est célébré, la fierté est affirmée et le français cadien fait de sympathiques apparitions de circonstance. Au Québec, on parle de « louisianisation », ce processus tant combattu de folklorisation de la langue et de la culture françaises.

L'orientation nouvelle mise en place par le gouvernement libéral de Robert Bourassa entraîne, à la fin des années 80, un redéploiement de la présence québécoise assorti de coupures budgétaires. La politique de coopération culturelle tous azimuts au nom de la francophonie est remplacée par une approche ponctuelle, surtout orientée vers les échanges économiques. Le bureau du Québec à Lafayette consacre ses moyens amoindris aux contacts

avec des responsables économiques, chefs d'entreprise et élus locaux à la recherche de marchés. Une évolution similaire touche la coopération culturelle; après le fraternel soutien prêté au mouvement de renouveau francophone qui s'essouffle, les responsables québécois favorisent des actions précises et limitées. Ainsi, ils jouent un rôle pilote dans le lancement, en 1987, du Festival international de Louisiane inspiré du Festival d'été de Québec, dans la diffusion de la chaîne internationale francophone TV5, en 1991, et dans la mise en place de programmes d'immersion en français dans quelques écoles primaires.

Le réaligement ne réussit pas cependant à porter fruit. Les projets de coopération économique tardent à se concrétiser; l'animation culturelle et l'assistance à l'enseignement du français ne sont plus que des objectifs marginaux. Les déclarations rassurantes des responsables qui se succèdent ne peuvent dissimuler ce qui semble inéluctable: réduite à deux employés perdus dans un bureau trop grand, la représentation du Québec à Lafayette ferme ses portes en avril 1992, ce qui met fin à plus de vingt ans de présence officielle en Louisiane.

Quoique symbolique, la mesure ne signifie pas cependant la coupure des relations entre l'État et la province francophones: une poignée de professeurs québécois enseignent toujours en Louisiane sous la responsabilité de la Délégation du Québec à Atlanta; Québec apporte son soutien à la présence louisianaise dans les instances internationales francophones, notamment les Sommets de la Francophonie et le Consortium TV5. D'autre part, les relations économiques se poursuivent. Il est difficile de mesurer précisément le volume des échanges économiques entre le Québec et la Louisiane, car les statistiques publiées par différentes instances américaines et canadiennes ne précisent pas la provenance et la destination des produits ou des visiteurs qui entrent en Louisiane ou qui en sortent. L'analyse des données disponibles sur le commerce extérieur et le tourisme porte à croire cependant que les relations économiques entre le Canada francophone et la Louisiane sont substantielles et croissantes.

En 1997, les exportations de la Louisiane vers le Canada se chiffraient à 663 millions de dollars américains et représentaient 15,16 % des exportations louisianaises; après le Japon, le Canada était ainsi le deuxième client en importance de la Louisiane⁶. Par rapport à 1993 (372 millions de dollars, soit 11,56 %), les exportations sont en nette augmentation. La reprise de la croissance économique aux États-Unis et la signature en 1992 du traité de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ALENA) expliquent en partie cette tendance. D'après leur contenu, il est clair que les relations commerciales entre le Canada et la Louisiane répondent davantage à des contingences économiques qu'à une affinité culturelle. Les produits chimiques représentent près de la moitié des exportations vers le Canada (305,3 millions de dollars); viennent ensuite l'équipement industriel et informatique (57,7 millions), les produits alimentaires (36,1 millions), les métaux (35,5 mil-

lions) et les produits de papier (24,6 millions). Selon Tanya Rasa, du Delta US Export Assistance Center de la Nouvelle-Orléans, l'Ontario, le Québec et l'Alberta sont les principales destinations des exportations louisianaises; la taille des économies ontarienne et québécoise et l'exploitation du pétrole en Alberta expliquent cette situation.

Les statistiques sur le tourisme manquent également de précision, mais elles laissent entrevoir la même tendance. Selon les registres maintenus par les centres d'accueil louisianais, le Canada est le premier pays d'origine des visiteurs enregistrés en 1996, devant la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne⁷. Ces chiffres coïncident avec les données de 1997 de la commission de tourisme de Lafayette, capitale officielle de la Louisiane francophone, sauf dans le cas de la Belgique qui se situe en quatrième position. Selon cet organisme, la majorité des visiteurs canadiens sont francophones, ce qui justifie la présence d'agents de renseignement bilingues à plein temps. Malgré l'absence d'une représentation gouvernementale, « les gens du Québec sont toujours intéressés par la Louisiane » déclare une responsable qui cite la réponse inattendue — plus de 800 appels téléphoniques — à une « petite publicité » passée dans un magazine québécois. Il est clair cependant que l'intensité qui caractérisait les relations québéco-louisianaises n'existe plus guère. Larry Collins, directeur du commerce extérieur au Louisiana Department of Economic Development, note qu'aucun de ses homologues québécois ne s'est arrêté en Louisiane depuis quelques années; inversement, le Forum international des affaires organisé à Longueuil, en banlieue de Montréal, en 1997, n'attira que huit participants louisianais dont trois organismes de développement économique.

Le réalignement vers l'Acadie

L'axe des relations canado-louisianaises semble maintenant passer par l'Acadie. S'il est difficile de chiffrer le réalignement, il est clair qu'un intérêt croissant et une grande curiosité caractérisent les relations entre les Acadiens du Sud et ceux du Nord. M. Collins note que « depuis trois ou quatre ans, la Nouvelle-Écosse a fait d'énormes efforts pour réaliser des affaires en Louisiane ». Les missions d'exploration répétées ont abouti à des résultats concrets; il cite l'importation de pommes de la Nouvelle-Écosse et l'exportation de technologie maritime et de fruits de mer. Au point de vue touristique, l'Acadie est maintenant une destination familière à de nombreux Louisianais francophiles. Plusieurs centaines se sont déplacés pour participer au Congrès mondial acadien organisé au Nouveau-Brunswick en 1994. Pour beaucoup de Cadiens, le voyage a été l'occasion d'émouvantes retrouvailles symboliques avec leurs « cousins »; la tenue du Congrès mondial acadien de 1999 en Louisiane favorise le maintien de relations étroites et la présence accrue de l'Acadie dans les médias louisianais. Stations de télévision et journaux diffusent des reportages spéciaux, des conseils de voyage et des calendriers de manifestations sur le thème du retour en Acadie⁸.

Le renforcement de l'axe acadien fait suite à la formalisation croissante des relations entre la Louisiane et les provinces Maritimes canadiennes. La signature en 1992 d'un accord culturel entre la Louisiane, d'une part, et le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, d'autre part, a amené enfin l'Acadie sur le même pied que ses consœurs francophones, la France, la Belgique et le Québec, avec qui la Louisiane entretient des relations officielles depuis deux décennies. L'institutionnalisation des relations était un objectif que poursuivaient assidûment les parties en présence afin de développer les liens existants. Ainsi, un conseiller acadien en affaires culturelles était-il détaché depuis de nombreuses années auprès du CODOFIL, mais il était largement dépourvu de moyens; l'accord a élevé ce poste au niveau de délégué officiel et a assuré la stabilité de son financement; il a également facilité le recrutement et la gestion d'enseignantes et d'enseignants acadiens dans le cadre des programmes d'enseignement du français.

L'installation à Lafayette d'un représentant officiel de l'Acadie au moment même où les représentations francophones fermaient leurs portes symbolise le mouvement d'alliance. Outre le Québec, la France avait retiré son attaché culturel de Lafayette en 1990, la communauté francophone de Belgique étant la seule à maintenir un bureau à Baton Rouge⁹. En effet, la dimension acadienne avait été largement absente des actions et de la rhétorique initiales du mouvement de renouveau francophone pourtant mené au nom de la culture acadienne. Aucune mention du passé, de la langue ou de la culture acadiennes n'est faite dans les textes de loi adoptés en 1968 qui créèrent le CODOFIL et le programme d'enseignement du français; les Louisianais recherchèrent activement l'assistance politique et matérielle de la France et du Québec, mais ils ne firent aucun effort pour obtenir la coopération, même symbolique, des instances acadiennes associatives ou gouvernementales. L'unique initiative notable fut un échange de visites en 1970 destiné à sceller le jumelage de Pont Breaux, en Louisiane, et de Shédiac, au Nouveau-Brunswick, et de leurs festivals respectifs de l'écrevisse et du homard. Malgré la prise en compte d'un héritage culturel commun et des discussions sur l'établissement possible d'un programme d'échange universitaire, aucune action concrète ne suivit¹⁰. À ses débuts, la renaissance louisianaise était plus francophone qu'acadienne; elle est maintenant plus acadienne que francophone. Qu'est-ce qui occasionna ce renversement de tendance?

La construction d'une identité cadienne

Il semble que deux phénomènes propres à l'identité cadienne contemporaine ont joué un rôle: la documentation de l'histoire des Cadiens et une conception plus culturelle que strictement linguistique de l'identité ethnique.

Jusqu'aux années 80, l'histoire des Cadiens est peu documentée. On explique le manque d'intérêt qu'elle suscitait pour les chercheurs par plusieurs raisons: les conditions objectives de l'expérience acadienne en Louisiane (isolement, manque de documents écrits), les orientations théoriques

des historiens de la francophonie marquées par l'ethnocentrisme et l'accent sur l'histoire politique, et la fascination qu'exerçait le mythe d'Évangéline¹¹. Pour les historiens français et canadiens, les Cadiens apparaissaient comme de distants cousins dont la survivance obstinée tenait plus de l'anecdote que du maintien d'une identité viable; pour les historiens louisianais, les Cadiens étaient les derniers colons francophones arrivés en Louisiane après les découvreurs canadiens et les immigrants français et espagnols; déshérités, isolés sur leurs petites fermes et vacheries, ils présentaient moins d'intérêt que les Créoles dont la culture vibrante a façonné tant la réalité que l'image de la Louisiane¹². Les travaux qu'ont publiés les chercheurs louisianais, en particulier au sein du Centre d'études louisianaises de l'Université du Sud-Ouest de la Louisiane à Lafayette, ont offert une nouvelle perspective sur l'histoire de la présence acadienne en Louisiane¹³. Ils se sont attachés en premier lieu à démonter le mythe d'Évangéline¹⁴. La saga de l'héroïne acadienne créée de toutes pièces par Henry Longfellow en 1847 avait été acceptée en Louisiane et ailleurs comme un compte rendu, certes dramatique mais crédible, de l'épopée tragique des exilés acadiens; la brutalité de la déportation de 1755, le long vagabondage vers la terre promise louisianaise, la recherche obstinée du fiancé perdu puis l'ultime découverte d'un Gabriel mourant par une Évangéline sanctifiée constituaient un puissant mythe de création. Son acceptation par les Cadiens a contribué à fusionner fiction et réalité: Évangéline a prêté son nom à une paroisse, à un village, à une marque de pain et à d'innombrables autres produits et services; on lui a érigé une statue près de l'église de Saint-Martinville, à l'image de l'actrice Dolores del Rio qui lui prêta ses traits dans un film de 1929; sur la rive du bayou Teche, le chêne à l'ombre duquel elle attendit en vain l'arrivée de son fiancé est devenu un lieu de pèlerinage incontournable.

La mise en valeur des archives coloniales et des documents administratifs du XIX^e siècle a permis de documenter la transformation des exilés acadiens en Cadiens contemporains. Il est ainsi maintenant établi que les Acadiens ne constituaient pas un groupe monolithique attaché à la préservation d'un héritage culturel et religieux; au contraire, ils se sont adaptés aux circonstances géographiques, historiques et sociales pour assurer leur maintien dans un environnement inconnu et initialement hostile. Les fortunes différentes des planteurs, des « petits habitants » et des pêcheurs ont entraîné la stratification de la communauté acadienne et, après la guerre de Sécession, sa division en deux groupes: une bourgeoisie acadienne et une classe de métayers et d'ouvriers agricoles, les Cadiens, que l'on appelle en anglais *Cajuns*. Enfin, il apparaît également que la culture cadienne résulte certes d'un apport initial acadien — l'ethnonyme et la généalogie en témoignent —, mais à cet apport se sont ajoutés, par l'emprunt, le mariage ou la force, les contributions des groupes créoles, noirs, espagnols, autochtones et américains que côtoyaient les descendants des exilés acadiens.

L'intérêt pour l'histoire des Cadiens a également pris d'autres formes. La recherche des origines familiales a suscité, selon l'historien Carl Brasseaux,

une « véritable explosion de publications généalogiques depuis les années 70¹⁵ ». Le phénomène n'est pas uniquement louisianais, la recherche des « racines » étant une activité poursuivie par de nombreux Américains. Il a cependant bénéficié en Louisiane de l'organisation et de la publication des archives relatives à l'immigration acadienne, ce qui a permis aux Cadiens intéressés de localiser de lointains cousins en France et au Canada, et de les visiter¹⁶. D'autre part, la curiosité historique a entraîné la création de sites culturo-touristiques tels le Village Acadien et Vermilionville à Lafayette, les reconstitutions de villages cadiens des XVIII^e et XIX^e siècles, et les parcs nationaux Jean Lafitte, consacrés à la documentation interactive du mode de vie des Cadiens des plaines et du littoral.

Malgré le contenu empreint d'émotion du passé acadien et ses manifestations commerciales, sa découverte et sa reconstruction ne constituent pas un phénomène éphémère et superficiel. Il est sous-tendu par la redéfinition de l'identité ethnique des Cadiens. Les actions initiales du mouvement de renouveau des années 70 visaient principalement à rétablir la situation de la langue française; le programme d'enseignement monopolisa en fait la quasi-totalité des ressources politiques, financières et humaines afin de réaliser la promesse de faire de la Louisiane un État bilingue. Après plus de vingt ans d'efforts, la constatation s'impose que les résultats pédagogiques sont maigres: le nombre de francophones est passé de 572 264 en 1970, à 263 490 en 1980 puis à 261 678 en 1990. Parallèlement, il est intéressant de noter que le nombre de Louisianais se réclamant de la francophonie est en hausse. En 1980, 934 237 revendiquaient une ascendance francophone comparativement à 1 069 558 en 1990, avec parmi eux, plus de 40 % d'origine acadienne. Les signes de cette réappropriation de l'acadienneté sont nombreux.

Différentes enquêtes confirment la baisse d'importance du critère linguistique dans la définition de l'identité cadienne et le glissement vers une définition historico-culturelle. La géographe Cécyle Trépanier note que les réponses à sa question « Qu'est-ce qu'un Cadien ? » étaient surtout généalogiques (79 %) en 1981-1982 alors qu'elles étaient plutôt linguistiques (56 %) en 1978¹⁷. Plus récemment, l'analyse des 929 entrevues menées par la linguiste Sylvie Dubois et son équipe montre aussi la prédominance du critère ancestral: pour 80 % des Cadiens, l'origine acadienne est une condition nécessaire, suivie par la langue parlée par les parents et grands-parents (67 %), et une vague capacité linguistique en français (56 %). Cette prédominance laisse entendre qu'il s'agit probablement d'un mécanisme d'adaptation: confrontés au déclin du français, les Cadiens, et surtout les jeunes, se tournent vers des bases non linguistiques pour définir leur identité¹⁸. Ces travaux, comme notre propre recherche, montrent que la langue française sous sa forme standard ou acadienne demeure un important marqueur ethnique; cependant, après avoir été longtemps définis par les autres comme « ceux qui parlent français », les Cadiens ont depuis une vingtaine d'années pris en charge leur propre définition et ses composantes¹⁹.

Nulle part est-ce plus visible que dans l'utilisation de l'ethnonyme «Cadien» ou «Cajun» et dans la multiplication d'organisations associatives vouées à la mise en valeur de la dimension acadienne louisianaise. La fierté d'être cadien est maintenant universellement exprimée, ce qui met fin à des décennies de stigmatisation; l'utilisation d'étiquettes ethniques par les commerces, les festivals, les produits est en hausse. L'enthousiasme est tel que dans beaucoup de cas (*Cajun Computers*, *Cajun Police Supply*), la connection ethnique est sans fondement. La popularité de l'État comme destination de voyage est en partie fondée sur l'association entre «joie de vivre» et une culture cadienne réduite à sa cuisine, à sa musique et à sa danse. Les organisations culturelles récemment créées mettent elles aussi l'accent sur la défense et la promotion de la culture au-delà de la langue: la Cajun French Music Association fondée en 1984 assure en français et en anglais la promotion de la musique et de la danse cadiennes; le «Rendez-vous des Cajuns» connaît un succès populaire inégalé depuis plus de dix ans avec sa combinaison, largement retransmise, de musique, de recettes et d'humour; pour sa part, Action Cadienne (1994) tente de rassembler les jeunes militants autour d'une vision moderne de la différence louisianaise.

Conclusion

Le réalignement des relations entre le Canada et la Louisiane francophones peut sembler paradoxal; «dans un sens, on s'y est pris à l'envers», remarquait un participant de longue date au mouvement francophone concernant l'apparition tardive de la dimension acadienne. Les choix initiaux des militants cadiens ont été fortement conditionnés par une longue histoire et les besoins urgents de moyens et de reconnaissance; selon la métaphore familiale souvent utilisée, le «grand frère québécois» était alors plus apte à aider la «petite sœur louisianaise» que les cousins acadiens²⁰. Le rapprochement devait pourtant s'opérer, rendu nécessaire, d'une part, par l'évolution de la politique québécoise en matière de coopération culturelle et favorisé, d'autre part, par la valorisation de la dimension acadienne par les Louisianais. La formalisation récente des relations acado-louisianaises, ainsi que l'établissement limité mais symbolique de la coopération culturelle et des échanges économiques fournissent des bases solides à la poursuite et au développement des liens entre Acadiens du Sud et du Nord.

NOTES

1. L'auteur tient à remercier Larry Collins, directeur, State International Trade Division,

Louisiana Department of Economic Development, Baton Rouge; Tanya Rasa, project director, Delta

US Export Assistance Center, la Nouvelle-Orléans; Kelly Strange, Lafayette Convention and Visitors

Commission, Lafayette; Philippe Gustin, directeur, Centre international, Lafayette; Jean-Robert Frigault, délégué, Congrès mondial acadien, Lafayette; David Chéramie, directeur, CODOFIL, Lafayette; et Mathé Allain, Département de langues modernes, Université du Sud-Ouest de la Louisiane, Lafayette.

2. On pourra voir à ce sujet Gerald Gold, *The Role of France, Quebec and Belgium in the Revival of French in Louisiana Schools*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, monographie B-91, 1980, 44 p.; Gerald Gold, «A Return to Roots? Quebec in Louisiana», dans Alfred Hero et Marcel Daneau (dir.), *Problems and Opportunities in US-Quebec Relations*, Boulder, Westview Press, 1984, 320 p.; Gerald Gold, «The Mission of Quebec in Louisiana», dans Gerald Gold (dir.), *Minorities and Mother Country Imagery*, St. John's (Newfoundland), Memorial University, 1985, 274 p.; Alfred Hero, *Louisiana and Quebec: Bilateral Relations and Comparative Sociopolitical Evolution, 1673-1993*, Lanham (Maryland), University Press of America, 1995, 381 p.

3. À ce sujet, voir: Marcel Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, Paris, Presses universitaires de France, 1953-1974, 4 vol.; Taylor Joe Gray, *Louisiana, A Bicentennial History*, New York, WW Norton, 1976, 194 p.; Glenn Conrad (dir.), *The Cajuns: Essays on their History and Culture*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 1978, 262 p.; Bennett Wall (dir.), *Louisiana, A History*, Arlington Height, Forum Press, 1984.

4. Jacques Henry, «La nouvelle donne diplomatique», *Parlements et francophonie*, Paris, 1^{er} trimestre 1985, n^o 56, p. 59-62.

5. *Ibid.*

6. Les données présentées ici sont celles de la *Exporter Location Series* publiées par le US Department of Commerce; elles mesurent le volume des exportations réalisées par des exportateurs basés en Louisiane; elles ne correspondent pas nécessairement au lieu de production des produits exportés. Bien qu'elles tendent à sous-estimer le volume du

commerce, ces données sont cependant plus précises que les données de la *State of Origin Series*; celles-ci mesurent la valeur des exportations du lieu d'acheminement et incluent ainsi des produits qui ne font que transiter en Louisiane à cause de sa position stratégique sur le golfe du Mexique et de son infrastructure portuaire, en particulier la Nouvelle-Orléans à l'embouchure du Mississippi.

7. State of Louisiana, «State of the State 1996: Tourism, Art and Recreation», <<http://www.state.la.us>>.

8. «Allons à l'Acadie», *La Gazette de Louisiane*, Lafayette, mars 1992, p. 3; Todd Mouton, «Going Back to Acadie», *The Times of Acadiana*, Lafayette, 13 juillet 1994, p. 13-18; «Tracing Roots», *Morning Advocate*, Baton Rouge, 22 mai 1995.

9. Il convient ici de noter que le mandat de délégué acadien eut la vie courte, puisqu'il prit fin avec le départ de Jean Robert Frigault en 1996. En 1998, M. Frigault était cependant de retour en Louisiane à titre de délégué du Congrès mondial acadien prévu pour 1999.

10. Voir *Acadiana Profile*, Lafayette, mai-juin 1971, vol. 3, n^o 1.

11. Carl Brasseaux, *A Selected Bibliography of Acadian History, Culture and Genealogy, 1955-1985*, Thibodaux, Nicholls State University, 1985.

12. Outre les ouvrages mentionnés à la note 3, on pourra consulter François-Xavier Martin, *The History of Louisiana*, New Orleans, Pelican, 1963 [1882]; Alcée Fortier, *A History of Louisiana*, New York, Manzi, Joyant & Co., 1904, 4 vol.; Émile Lauvrière, *Histoire de la Louisiane française*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1940, 445 p.; Antoine Bernard, *Histoire de la Louisiane de ses origines à nos jours*, Montréal, Conseil de la vie française en Amérique, 1953, 446 p.; Bona Arsenault, *Histoire et généalogie des Acadiens*, 1966; Liliane Crété, *La vie quotidienne en Louisiane, 1815-1830*, Paris, Hachette, 1979, 445 p.; Réginald Hamel, *La Louisiane crée la littérature, politique et sociale*, Montréal, Leméac, 1984, 2 vol.

13. James Dormon, *The People Called Cajuns: An Introduction to an Ethnohistory*, Lafayette, The Center for Louisiana Studies, 1983, 98 p.; Carl Brasseaux, *The Founding of New Acadia: The Beginnings of Acadian Life in Louisiana, 1765-1803*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1987, 229 p.; Carl Brasseaux, *Acadian to Cajun: Transformation of a People 1803-1877*, Jackson, University Press of Mississippi, 1992, 252 p.

14. Glenn Conrad, «The Acadians: Myths and Reality», dans Glenn Conrad (dir.), *The Cajuns: Essays on their History and Culture*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 1978, p. 1-20; Carl Brasseaux, *In Search of Evangeline: Birth and Evolution of the Evangeline Myth*, Thibodaux, Blue Heron Press, 1989.

15. Carl Brasseaux, *A Selected Bibliography of Acadian History, Culture and Genealogy, 1955-1985*, Thibodaux, Nicholls State University, 1985, p. 7.

16. Donald Hebert, *South Louisiana Records and Southwest Louisiana Records*, Cecilia/Eunice, 1976-présent; Timothy Hebert, *Acadian-Cajun Genealogy Step by Step*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 1993.

17. Cécyle Trépanier, «The Cajunization of French Louisiana: Forging a Regional Identity», *The Geographical Journal*, juillet 1991, vol. 157, n^o 2, p. 161-171.

18. Sylvie Dubois et Megan Melançon, «Cajun is Dead: Long Live Cajun. Shifting from a Linguistic to a Cultural Community», *Journal of Sociolinguistics*, 1996, vol. 1, n^o 1, p. 63-93.

19. Jacques Henry, «From Acadian to Cajun to Cadien: Ethnohistory of an Ethnic Label», *Journal of American Ethnic History*, sous presse; Carl Bankston III et Jacques Henry, «The Silence of the Gators: Cajun Ethnicity and Intergenerational Transmission of Louisiana French», *Journal of Multicultural and Multilingual Development*, sous presse.

20. Earlene Broussard, «Et la Louisiane?», conférence au Forum francophone de concertation 1997, Montréal, 15 mars 1997.